

Le nouveau dispositif se compose de différents éléments qui pourront être préconisés lors de votre évaluation :

❖ Un forfait prévention et de maintien de lien social : forfait 300€/an

Cadre de vie et sécurité à domicile



Mobilité et lien social



Soutien personnalisé



Vie quotidienne



Entretien du linge et du logement



Aide au déplacement pédestre de proximité



Aide à la préparation de repas



Accompagnement à la toilette



❖ des programmes de Prévention (sans intervention financière)

Ateliers collectifs (CAMIEG, mutuelles...)



Conférences, Forums et réunions collectives (CAMIEG, mutuelles...)



Programme Séniors en vacances (séjours bleus, vacances aînés, vacances avec un aidant ...)



Orientation vers les dispositifs Agirc-Arrco



❖ **un forfait de coordination** sera proposé selon les prestations définies pour vérifier l'adéquation entre les besoins du retraité et les prestations assurées. Le coût de la coordination est pris en charge par le fond d'action sanitaire et social CCAS (FASS).

La CMCAS d'Avignon est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche, et répondre à vos questions.